

Accueillir un stagiaire en entreprise : être répondant

Ce document est destiné à toute personne désireuse d'accueillir une ou un stagiaire du programme « Médias interactifs » de l'UQAM au sein de son entreprise.

Notre programme

Le Baccalauréat en communication – médias interactifs a pour objectif de former des intervenantes et intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement, il vise à former des conceptrices et concepteurs spécialisés dans la création et le traitement de contenus numériques interactifs. En plus des compétences techniques requises, le programme développe chez les étudiantes et étudiants créativité, débrouillardise et sens critique; ainsi, dotés de ces aptitudes, ils sont prêts à répondre aux exigences d'innovation continuelle du média et à participer à son évolution.

Le stage « Option intégration en entreprise »

L'objectif des stages « Option intégration en entreprise » est d'offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire à la formation académique en les plaçant dans des situations de production conformes à celles de l'industrie. Le stage leur permet ainsi de vivre une étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel, de les confronter aux exigences d'une production soumise à l'encadrement d'un milieu professionnel établi et de perfectionner leur apprentissage pratique dans un contexte non simulé.

Pour s'inscrire au stage, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir complété cinq sessions complètes, soit 60 crédits. Une fois inscrit, il ou elle doit choisir son stage en faisant appel :

- à ses contacts et à ses recherches personnelles;
- aux services du responsable de stages et des professeurs;
- ou aux services de la Faculté de communication.

Certaines et certains préféreront contacter directement les entreprises, tandis que d'autres utiliseront les services de la Faculté.

Le stage est de 6 crédits, ce qui totalise 280 heures passées en entreprise.

Compétence de nos étudiantes et étudiants

Les étudiantes et étudiants inscrits au stage en entreprise sont en voie de terminer leur parcours scolaire. C'est par ce stage qu'elles et ils clôturent leur formation.

Pour s'inscrire au stage, les étudiantes et étudiants doivent avoir suivi avec succès des cours de conception visuelle et sonore, d'audiovidéographie, de programmation et de scénarisation. En plus de cette formation générale, le programme laisse le choix à chaque étudiante et étudiant, et ce, dès la deuxième année de leur baccalauréat, de perfectionner certains aspects des médias interactifs : animation 3D, création sonore interactive, audiovidéographie et algorithmie avancée. Ainsi, chacune et chacun a un profil différent. Par ailleurs, toutes et tous ont été exposés aux contextes de la création de sites web, d'environnements immersifs et d'environnements réels augmentés par des capteurs et des actuateurs. En deux mots, nos étudiantes et étudiants sont tout simplement talentueux!

Comment proposer une offre de stage

Vous désirez accueillir un stagiaire? Information : <https://communication.uqam.ca/stages/offrir-un-stage/>

Pour obtenir le formulaire d'offre de stage, voir : <https://communication.uqam.ca/stages/offrir-un-stage/>

Pour que nous transmettions votre offre de stage, vous devez communiquer par courriel avec la Faculté de communication de l'UQAM à : communication.stages@uqam.ca.

En tout temps, vous pouvez contacter les responsables dont les coordonnées sont indiquées plus bas.

Mandat du répondant

Le mandat de la personne répondante comporte trois étapes :

1) Définir le mandat du stage

La personne répondante de l'organisation d'accueil s'engage à bien définir le mandat du stage à la suite d'une discussion avec la ou le stagiaire. Les fonctions et les tâches demandées doivent bonifier les apprentissages déjà acquis par l'étudiante ou l'étudiant au cours de sa formation. La personne répondante aura à remplir, conjointement avec la ou le stagiaire, le formulaire *Entente d'évaluation*. Ce formulaire sera signé par la personne répondante, par la ou le stagiaire et par la personne responsable des stages (enseignant de l'UQAM). Si des changements importants sont apportés au mandat, la ou le stagiaire doit en être clairement informé. Elle ou il doit aussi en informer la personne responsable des stages.

2) Encadrer la ou le stagiaire

Pour que l'expérience soit constructive et positive pour tous, la personne répondante s'engage à bien encadrer l'étudiante ou l'étudiant dans ses tâches, surtout en début de stage. Elle doit aussi s'assurer que le mandat est respecté.

3) Évaluer la ou le stagiaire

La personne répondante de l'organisation d'accueil complète un formulaire d'évaluation à la fin du stage et l'envoie directement à la personne responsable des stages (formulaire **evalu-repondant_MI**). L'évaluation de la personne répondante compte pour 50 % de la note finale, l'autre moitié est faite par la ou le responsable.

Rémunération du stagiaire

Il est laissé à votre discrétion de rémunérer les stagiaires, mais considérant que le stage est de 280 heures et que l'étudiante ou l'étudiant paie des droits de scolarité pour le faire, l'option est à envisager. Dans ce contexte, sachez qu'une entreprise qui rémunère une ou un étudiant a droit à une aide financière qui prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable. Pour plus d'information, visitez le site : <http://inforoutefpt.org/creditimpot>

Coordonnées

Simon-Pierre Gourd

Professeur et responsable du stage

EDM3004 « Option intégration en milieu de travail »

École des médias, UQAM

gourd.simon-pierre@uqam.ca